

## Mémoire consultation fonderie Horne de Glencore

19 octobre 2022

À qui de droit,

Dans le cadre de la consultation concernant le Projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore pour la Fonderie Horne, je me suis présentée à l'hôtel Le Noranda de Rouyn-Noranda le 18 octobre en soirée pour entendre mes concitoyen.nes exprimer leur opinion, leurs préoccupations et également leur perte de confiance en nos dirigeants.

Je suis de ceux et celles qui doute même du processus de consultation. Il est bien difficile, comme citoyen, de comprendre quel réel impact cette consultation aura réellement sur les prises de décision liées à cette autorisation. Je me sens impuissante devant la récente victoire électorale de la CAQ et l'élection de Daniel Bernard comme député de Rouyn-Noranda-Témiscamingue (lobbyiste jusqu'au 12 octobre dernier de l'Association minière du Québec). Cette victoire sera-t-elle également considérée comme une consultation des citoyens et l'assentiment de ceux-ci?

Le gouvernement devrait, au lieu de consulter la population sur l'acceptabilité sociale de dépassement des normes, travailler à réaliser des études permettant d'établir des normes pour tous les métaux non règlementés actuellement, comme les terres rares.

Nous avons entendu lors des consultations publiques plusieurs éléments préoccupants, qui font douter également de la validité scientifique des données sur lesquelles se base les études actuelles et le projet de renouvellement :

- Pas de mention des intrants – un meilleur contrôle et traitement préalable des matériaux brûlés ne pourraient-ils pas permettre l'atteinte du  $3\text{ng}/\text{m}^3$ ?
- Les capteurs de la Fonderie Horne tous situés du même côté permettant de brûler certains matériaux plus polluants lorsque les vents ne les dirigent pas vers les appareils de mesure;
- L'étude circonscrite au quartier Notre-Dame ne permettant pas d'affirmer que la population est protégée à l'extérieur de ce quartier;
- Le manque d'informations et de transparence qui fait, qu'encore aujourd'hui, des citoyens moins informés ou mal informés font des jardins et mangent leurs récoltes dans le quartier Notre-Dame et dans les autres quartiers de RN;
- Les recommandations visant, jusqu'à présent, à conseiller les citoyens en leur demandant d'agir sur les conséquences (fermer les fenêtres, passer l'aspirateur, etc.) plutôt que d'agir sur la source du problème en exigeant le respect de la norme québécoise.

Malgré son histoire, Rouyn-Noranda est aujourd'hui la ville la plus importante en Abitibi-Témiscamingue pour les études postsecondaires. Le gouvernement devrait imposer à Glencore la norme de  $3\text{ng}/\text{m}^3$  pour permettre à cette ville universitaire, multiculturelle et dynamiquement culturellement de demeurer attractive pour y étudier, y travailler et y vivre.

Ce sont les raisons pour lesquelles je soumetts, dans le présent mémoire, mes demandes visant d'abord la protection de la santé de la population de ma ville :

- L'atteinte de la cible intermédiaire de concentration annuelle de  $15\text{ng}/\text{m}^3$  d'arsenic dans l'air d'ici un an. Considérant qu'il s'agit de la seule cible sécuritaire pour les populations vivant à proximité de la fonderie.
- Toujours concernant l'arsenic : l'atteinte de la norme provinciale de  $3\text{ng}/\text{m}^3$  par la Fonderie Horne au plus tard d'ici cinq ans. Nous avons droit à la même qualité d'air que partout ailleurs au Québec. C'est une question de santé et de justice.
- L'atteinte des normes provinciales pour les autres métaux (plomb, cadmium, nickel, etc.) dès la première année de l'autorisation ministérielle débutant en novembre 2022.
- Que des cibles maximales aux 8 heures soient identifiées par la santé publique. Une moyenne journalière cache des pics, il faut des mesures tous les jours et aux périodes concernées.
- La décontamination des sols dans tous les secteurs de la ville de Rouyn-Noranda qui ont été contaminés, d'ici 1 an. Si les normes de la qualité de l'air sont respectées à l'avenir, il s'agira des derniers travaux de ce genre que l'entreprise aura à faire.
- L'ajout de stations de mesures de la qualité de l'air sur tout le tour de la Fonderie (sur 360 degrés) avec des mesures journalières indépendantes.
- La surveillance de tous les métaux et contaminants au potentiel cancérigène ou nocif pour la santé (entre autres : arsenic, plomb, cadmium, nickel, particules fines, antimoine, chrome, etc.).
- Le suivi des particules fines ( $\text{PM}_{2,5}$ ) afin de s'assurer du respect des normes en vigueur.

- Des études de biosurveillance de suivi pour l'exposition aux métaux et contaminants pour l'ensemble de la population de Rouyn-Noranda.
- L'accès public et gratuit aux données d'échantillonnage environnemental de la fonderie Horne de Glencore.
- L'établissement de normes pour tous les métaux non réglementés actuellement comme les Terres rares afin de protéger la population.

Je suis en désaccord avec le projet de renouvellement de l'autorisation ministérielle de Glencore. Cela ne protégera pas ma santé et celle des miens.

J'espère sincèrement que cette consultation permettra aux citoyen.nes de Rouyn-Noranda, dont je fais partie, d'être entendus.

Nom : 53-54

Adresse : 53-54

Code postal : 53-54

Adresse courriel : 53-54

-----  
Adressez votre mémoire à :

[ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca](mailto:ConsultationFonderieHorne@environnement.gouv.qc.ca)

Adresse de l'Hôtel de ville : [info@rouyn-noranda.ca](mailto:info@rouyn-noranda.ca)

Vous pouvez ajouter en Copie Conforme d'autres personnes, comme votre député ou autre(s) à votre choix.